



Bulletin Officiel

N° 3906 Vendredi 29 Juillet 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE EMPRUNT OBLIGATAIRE « UIB 2011-1 »	2-5
COMMUNIQUE DE PRESSE : TUNINVEST SICAR	5

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO : BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE -BTS-	6-7
---	-----

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS : SOCIETE TUNINVEST SICAF	8
---	---

COURBE DES TAUX	10
-----------------	----

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	11-12
---------------------------------------	-------

ANNEXE

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2011 UNION INTERNATIONALE DE BANQUES -UIB-

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE « UIB 2011-1 »

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Union Internationale de Banques tenue le 09/08/2008 a autorisé l'émission d'emprunts par la banque jusqu'à concurrence de 220 000 000 dinars et ce dans un délai de 3 ans et a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'émission de ces emprunts en une ou plusieurs fois et d'en arrêter les conditions et les modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du 29/07/2010 a donné son accord pour l'émission d'un emprunt obligataire de 100 000 000 dinars et a délégué à la direction générale les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'émission de cet emprunt et d'en arrêter les conditions et modalités selon les conditions du marché.

La Direction Générale de la banque a proposé au Conseil d'Administration réuni le 03/12/2010 l'émission de cet emprunt en deux ou plusieurs fois avec un montant de 50 000 000 dinars dans un premier temps répartis en 3 catégories :

- Catégorie A : Durée 10 ans au taux de TMM +0,85%
- Catégorie B : Durée 15 ans au taux de TMM + 1,05%
- Catégorie C : Durée 20 ans au taux de 6,15%

Compte tenu des conditions actuelles du marché et des pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'Administration, la direction générale a décidé de changer les conditions de cet emprunt d'un montant de 50 000 000 de dinars en le répartissant en 2 catégories :

- Catégorie A : Durée 10 ans au taux de TMM + 1,00%
- Catégorie B : Durée 20 ans au taux de 6,30%

Dénomination de l'emprunt : « UIB 2011-1 ».

Montant : 50 000 000 dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation, déduction faite des intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 26/08/2011.

Prix de remboursement : 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux fixés selon leur catégorie :

- Catégorie A d'une durée de 10 ans : TMM + 1,00% brut l'an
- Catégorie B d'une durée de 20 ans : 6,30% brut l'an

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir.

- Suite -

Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 6,30% pour les obligations de catégorie B.

Durée totale : Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- catégorie A : 10 ans ;
- catégorie B : 20 ans.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée de vie moyenne pour la catégorie A : 5,5 ans.

Durée de vie moyenne pour la catégorie B : 10,5 ans.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les obligations de catégorie B est de 7,43 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **26/08/2011**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **26/08/2011**, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année de la date limite de clôture des souscriptions effectives d'un montant annuel variant selon la catégorie de l'emprunt :

- Catégorie A : Amortissement annuel constant de 10,000 dinars par obligation, soit le un dixième (1/10) et ce, de la première année jusqu'à la 10ème année. Ainsi, les obligations de la catégorie A seront amorties en totalité le **26/08/2021** ;
- Catégorie B : Amortissement annuel constant de 5,000 dinars par obligation, soit le un vingtième (1/20) et ce, de la première année jusqu'à la 20ème année. Ainsi, les obligations de la catégorie B seront amorties en totalité le **26/08/2031**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **26 Août** de chaque année. Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le **26/08/2012**.

Le paiement des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Deux étapes sont prévues pour la souscription à l'emprunt « UIB 2011-1 » :

- La première étape se limitera à recevoir les demandes de souscription par catégorie (A, et B) exprimées par les demandeurs pendant la période allant du **1^{er}/08/2011 au 12/08/2011**.

- Suite -

- La deuxième étape concernera le dépouillement des demandes, l'affectation des quotas de souscription à retenir au profit de chaque demandeur et le versement du montant des souscriptions retenues et s'étalera du **15/08/2011** au **26/08/2011**.

a) Les demandes de souscription :

Pendant la période allant du **1^{er}/08/2011** au **12/08/2011**, les demandeurs exprimeront sur chaque demande de souscription, la ou les quantités d'obligations sollicitée(s) par catégorie **avec l'engagement ferme de verser les fonds qui correspondent au montant de la souscription qui sera retenue après le dépouillement des demandes et la répartition des titres.**

Les demandes de souscription seront exprimées sans aucune limite, même si le total des demandes dépasse le montant d'émission de 50 000 000 D.

Les demandes de souscription seront reçues aux guichets de la société AXIS Capital agissant pour le compte de l'UIB et sous sa responsabilité.

b) Les souscriptions retenues et les versements :

A la clôture de la première étape, AXIS Capital agissant pour le compte de l'UIB et sous sa responsabilité procédera au dépouillement des demandes de souscription et fixera, compte tenu des demandes parvenues, les montants à allouer à chaque catégorie en privilégiant les maturités longues.

La priorité d'affectation sera accordée, en premier lieu, à la catégorie B de 20 ans :

- Si la demande globale de souscription exprimée au niveau de la catégorie B de 20 ans est égale au montant de l'émission, toutes les demandes de cette catégorie seront retenues. Si la demande globale de souscription au niveau de cette catégorie est supérieure au montant de l'émission, les souscriptions seront retenues proportionnellement aux demandes exprimées au niveau de la catégorie B de 20 ans.

Ainsi l'émission de l'emprunt « UIB 2011-1 » se limitera à la catégorie B de 20 ans.

Si la demande globale de souscription exprimée au niveau de la catégorie B de 20 ans est inférieure au montant de l'émission, toutes les demandes de cette catégorie seront retenues. Le reliquat d'émission rendu disponible sera réservé à la demande exprimée au niveau de la catégorie A de 10 ans.

- Si la demande globale de souscription exprimée au niveau de la catégorie A de 10 ans est égale au reliquat d'émission disponible, toutes les demandes de cette catégorie seront retenues. Si la demande globale de souscription au niveau de cette catégorie est supérieure au montant du reliquat d'émission disponible, les souscriptions seront retenues proportionnellement aux demandes exprimées au niveau de cette catégorie.

Ainsi, l'émission de l'emprunt « UIB 2011-1 » portera sur les deux catégories de l'emprunt.

Si la demande globale de souscription exprimée au niveau de la catégorie A de 10 ans est inférieure au deuxième reliquat d'émission disponible, toutes les demandes de cette catégorie seront retenues. Le reliquat non souscrit fera l'objet d'une prorogation de souscription jusqu'au **09/09/2011** tout en maintenant la même date de jouissance.

Pendant cette période, toute nouvelle demande de souscription à chaque catégorie sera retenue et ce dans la limite du reliquat disponible.

- Suite -

Les souscriptions effectives et les versements seront reçus après la répartition des souscriptions retenues et ce, à partir du **15/08/2011**.

Un avis d'information sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès l'achèvement des opérations de dépouillement et de répartition des titres.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les demandes de souscriptions seront reçues du **1^{er}/08/2011** au **12/08/2011** auprès de la société AXIS Capital, sise 67, Avenue Mohamed V 1002 Tunis.

Les souscriptions effectives et les versements seront reçus du **15/08/2011** au **26/08/2011** auprès de la société AXIS Capital Bourse, sise 67, Avenue Mohamed V 1002 Tunis.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues et la tenue du registre des obligations de l'emprunt «UIB 2011-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par le Back office marché de l'UIB. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité y afférente.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation : Cet emprunt n'est pas noté.

Cotation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, L'Union Internationale de Banques demandera l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : L'Union Internationale de Banques s'engage dès la clôture de l'emprunt « UIB 2011-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le n° **11-0749** en date du **15 juillet 2011** et du document de référence « UIB 2011 » enregistré par le CMF sous le n°**11-002** en date du **15 juillet 2011** seront mis incessamment à la disposition du public, sans frais, auprès de l'UIB, 65, Avenue Habib Bourguiba - 1001 TUNIS ; de Axis Capital Bourse, Intermédiaire en bourse, 67, Avenue Mohamed V – 1002 Tunis et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

2011 - AS -809

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

TUNINVEST SICAR

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de TUNINVEST SICAR qui s'est tenue le 17 Juin 2011, de réduire la valeur nominale d'un (1) dinar par action et du fait que les formalités juridiques ont été accomplies, La société TUNINVEST SICAR informe ses actionnaires que la date de remboursement est fixée pour le Jeudi 28 juillet 2011.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2011 - AS -810

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE

Siège social :56, Avenue Mohamed V- 1002 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2010, la Banque Tunisienne de Solidarité publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres

I- Les résolutions adoptées

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS prend acte du fait que cette réunion n'a pas été tenue dans les délais légaux et approuve ce retard puisqu'il n'affecte pas les intérêts des actionnaires et donne ainsi quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS réunie le 26 Juillet 2011 après lecture du :

- rapport du Conseil d'Administration et des Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2010
- Rapport général des Commissaires aux comptes relatifs au même exercice,

Prend acte du contenu du rapport des Commissaires aux comptes et approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers relatifs à l'exercice 2010 tels qu'ils lui sont présentés.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS réunie le 26 Juillet 2011 après lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2010, prend acte du contenu de ce rapport et approuve les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales et l'article n° 29 de la Loi n° 65-2001 du 10 Juillet 2001 relative aux Etablissements des crédits.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration, décide de répartir le bénéfice de l'exercice 2010 comme suit:

Bénéfice net de l'exercice 2010	565.786,880	Dinars
Résultats reportés (exercices 98-2009)	1.894.529,260	Dinars
Effets des modifications comptables (charges)	299.125,806	Dinars
Total des bénéfices avant prélèvement des réserves légales	2.161.190,334	Dinars
Réserves légales (5%)	108.059,517	Dinars
Total des bénéfices avant affectation à la fin de 2010	2.053.130,817	Dinars
Fonds social	400.000,000	Dinars
Total des bénéfices à reporter à la fin de 2010	1.653.130,817	Dinars

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserves pour leur gestion des comptes de l'exercice 2010.

Sixième résolution

- Suite -

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la cooptation des administrateurs suivants:

- Hamedh GHARBI;
- Amel ZAOUI
- Ridha KHALFAOUI.

En remplacement respectivement de messieurs:

- Lamine HAFSAOUI.
- Souhir TAKTAK
- Monji EL AYEB

Et ce pour la période restante de leur mandat qui se terminera avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire réservée à l'examen des résultats de l'exercice 2012.

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'attribuer des jetons de présence d'un montant de cinq mille (5000 dinars) aux administrateurs du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2010.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise la banque à émettre un emprunt ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant ne dépassant pas 30 millions de dinars durant la période allant de la date de la présente réunion à la date de la prochaine réunion que l'Assemblée Générale réservera à l'examen des résultats de l'exercice 2010.

Le Conseil d'Administration est chargé d'arrêter le montant du ou des emprunts, les modalités et les conditions de leur émission.

Neuvième et dernière Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

I- Bilan après affectation du résultat comptable

(en milliers de Dinars Tunisiens)		
ACTIF	31 12 2010	31 12 2009
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3 307	4 332
Créances sur les établissements bancaires et financiers	9 008	2 066
Créances sur la clientèle	573 865	523 343
Portefeuille-titre de participation	2 891	2 260
Valeurs immobilisées	7 408	7 400
Autres actifs	11 791	45 921
TOTAL ACTIF	608 269	585 322
PASSIF	31 12 2010	31 12 2009
Banque centrale CCP et TGT	3 435	3 469
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	3 602	3 963
Dépôts et avoirs de la clientèle	3 173	2 814
Emprunts et ressources spéciales	522 116	503 394
Autres passifs	30 434	26 484
TOTAL PASSIF	562 760	540 124
CAPITAUX PROPRES	31 12 2010	31 12 2009
Capital	40 000	40 000
Réserves	3 856	3 303
Résultats reportés	1 653	1 895
Résultat de l'exercice	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	45 509	45 198
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	608 269	585 322

I- L'état d'évolution des capitaux propres

Rubriques (montant en milliers de dinars)	Capitaux propres avant répartition	Répartition	Capitaux propres après répartition
Capital social	40 000,000	0,000	40 000,00
Réserves légales	589,310	108,060	697,371
Fonds social	2 758,581	400,000	3 159,419
Résultats reportés	1 595,403	57,727	1 653,131
Bénéfice de l'exercice	565,787	-565,787	0,000
Total	45 509,082	0,000	45 509,082

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE TUNINVEST SICAR

Siège Social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord 1082

1082 Tunis Mahrajène

La Société TUNINVEST SICAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2011.

Revenus

Revenus par catégorie	Tr.2 2011	Tr.2 2010	Tr.1+2 2011	Tr.1+2 2010	Exercice 2010
1- REVENUS	361 660	1 855 672	508 953	2 202 352	3 852 528
Revenus des participations	323 780	1 823 728	326 663	2 064 507	3 610 296
Plus values sur cession d'actions	0	1 215 515	0	1 215 515	2 715 515
Dividendes	320 865	461 427	320 865	461 427	507 281
Intérêts	2 915	6 605	5 798	247 384	247 318
Autres revenus		140 181	0	140 181	140 181
Revenus des placements	37 880	31 944	182 290	137 845	207 233
Plus values sur cession d'actions Sicav	37 024	31 475	71 030	71 322	140 046
Plus values sur cession d'actions acquis en Bourse	800	303	34 649	66 197	
Dividendes (actions Sicav)		166	76 473	327	66 197
Autres revenus	56		137		989
Autres revenus (études et prestations de services)					35 000
2- CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES, DONT	-17 360	-9 649	46 386	42 595	13 136
Frais sur titres de participation		4 956	0	4 956	13 243
Frais sur titres de placement	515		4 871	0	
Pertes sur cession des titres (Sicav+actions en bourse)	818	552	818	552	567
Moins Value latente sur titres Sicav	-18 693	-15 157	40 698	37 087	-674
3- FONDS A CAPITAL RISQUE REPARTIS EN			7 691 733	7 871 437	9 255 919
Capital social			966 000	1 932 000	1 932 000
Autres fonds propres (*)			6 725 733	5 939 437	7 323 919
Actions rachetés					

(*) Autres fonds propres avant affectation du résultat

- Suite -

Activité de la société TUNINVEST SICAR - Approbations - Décaissements - Désinvestissements

Approbations

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets					Montants en dinars				
	Tr.2 2011	Tr.2 2010	Tr.1+2 2011	Tr.1+2 2010	Exercice 2010	Tr.2 2011	Tr.2 2010	Tr.1+2 2011	Tr.1+2 2010	Exercice 2010
Nouveaux promoteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
Restructuration, mise à niveau, privatisation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
Autres projets	0	0	1	0	0	0	0	3 000 000	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services			1					3 000 000		
Secteur touristique										
TOTAL	0	0	1	0	0	0	0	3 000 000	0	0
DONT										
Zones de développement régional										
Nouvelles technologies			1					3 000 000		

Désinvestissements

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets					Montants en dinars				
	Tr.2 2011	Tr.2 2010	Tr.1+2 2011	Tr.1+2 2010	Exercice 2010	Tr.2 2011	Tr.2 2010	Tr.1+2 2011	Tr.1+2 2010	Exercice 2010
Nouveaux promoteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
Restructuration, mise à niveau, privatisation	0	1(*)	0	1(*)	2(*)	0	162 371	0	162 371	462 371
Secteur agricole										
Secteur industriel		1(*)		1(*)	2(*)		162 371		162 371	462 371
Secteur des services										
Secteur touristique										
Autres projets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
TOTAL	0	1(*)	0	1(*)	2(*)	0	162 371	0	162 371	462 371

(*) dont une sortie partielle

Portefeuille d'investissement de la société TUNINVEST SICAR

Portefeuille d'investissement par zone géographique	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	
	Montant	
	Au 30-06-2011	Au 31-12-2010
Tunis	2 308 482	2 308 482
Cap Bon	138 303	138 303
Sahel	399 655	399 655
Sfax	1 145 100	1 145 100
TOTAL	3 991 540	3 991 540

VALEUR COMPTABLE NETTE		3 131 440	3 131 440
Portefeuille d'investissement par secteur	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT		
	Montant		
	Au 30-06-2011	Au 31-12-2010	
Secteur agricole			
Secteur Industriel et textile	1 682 283	1 682 283	
Secteur des services	2 003 583	2 003 583	
Industries Chimiques & Pharmaceutiques	305 674	305 674	
TOTAL	3 991 540	3 991 540	

Commentaires sur les indicateurs 2ème Trimestre 2011

- 1- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs du 2ème trimestre sont d'ordre comptable
- 2- Le rapport n'est pas basé sur des estimations
- 3- Les fonds propres ont été actualisés pour refléter l'activité du 2ème Trimestre 2011
- 4- Suite au contrôle fiscal dont Tuninvest Sicar a fait l'objet au titre des exercices 1998 à 2007, l'administration fiscale a confirmé par un arrêté de taxation d'office en date du 1er septembre 2010 le montant de sa notification initiale de 2.743.838 dinars en date du 22 décembre 2008. Il convient de noter que ce montant n'a pas été provisionné sur les comptes de Tuninvest Sicar. Tuninvest SICAR a décidé de faire un recours en opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.
- 5- Une modification a été apportée au niveau de la présentation des indicateurs due au fait que Tuninvest Sicar est en phase de désinvestissement

AVIS

COURBE DES TAUX DU 29 JUILLET 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,563%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,564%	999,932
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,569%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,624%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,629%	1 007,736
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,632%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		4,641%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		4,651%	
	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012	4,671%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,165%		997,065
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,328%	1 015,255
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,469%	1 049,328
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,535%	1 071,708
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,698%	1 039,998
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,000%		969,871
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,018%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,042%	1 034,154
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,086%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,094%	963,979
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,193%	1 053,654
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,201%		952,536

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010		VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	135,352		137,758	137,769	
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		11,838	12,077	12,078	
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,214	1,236	1,237	
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		32,630	33,330	33,333	
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		44,802	45,676	45,676	
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08		163,775	152,780	153,633	
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	28/03/08		669,080	541,263	541,004	
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		140,431	124,950	125,053	
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08		130,841	123,129	123,160	
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08		116,956	112,449	112,490	
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09		115,164	110,583	110,576	
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09		109,195	90,084	89,958	
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		165,054	152,520	152,580	
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		95,368	92,900	93,264	
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		-	100,822	100,835	
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07		1 279,506	1 252,482	1 257,386	
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04		2 218,986	2 167,970	2167,254	
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10		107,368	105,878	105,913	
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		122,479	107,234	101,666	
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08		122,906	116,631	117,355	
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08		1 153,132	1 161,525	1160,718	
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		129,272	117,839	118,191	
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09		14,956	13,959	14,009	
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09		5 844,815	5 662,724	5 661,914	
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08		6 613,950	6 578,978	6 571,695	
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,293	2,099	2,119	
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		1,846	1,769	1,776	
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,162	1,038	1,038	
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL
				Date de paiement	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	108,201	106,296	106,306
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,529	102,811	102,821
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,198	103,619	103,630
32	ATTIJARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,030	101,546	101,557
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,814	101,717	101,728
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,102	105,849	105,859
35	PLACEMENT OBLIGATAIRES SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,928	102,205	102,216
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,973	102,324	102,334
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,106	102,482	102,492
38	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,976	104,151	104,160
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,920	101,074	101,084
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,302	102,537	102,548
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	104,065	102,495	102,505
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,546	105,076	105,086
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	106,200	104,383	104,392
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,642	101,679	101,687
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,948	101,384	101,393
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,540	102,754	102,764
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,457	100,802	100,813
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	106,156	101,895	101,904

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	104,166	102,528	102,536
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,745	101,002	101,012
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,552	102,780	102,790
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,763	103,337	103,351
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,001	100,621	100,630
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,536	10,375	10,376
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	104,067	102,125	102,133
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,288	101,297
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	102,112	100,020	100,091
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,602	74,194	74,361
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	155,524	141,387	141,541
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 401,050	1 401,755
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	112,581	110,197	110,272
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	116,359	111,904	112,067
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	95,575	85,605	85,741
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,523	15,910	15,915
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	277,442	257,179	256,523
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	51,249	44,770	44,983
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 146,451	2 148,805
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	78,987	74,870	75,114
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,113	55,860	55,912
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	103,331	98,668	98,812
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	113,779	107,695	107,889
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	110,018	99,117	99,356
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,692	11,575	11,592
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,686	12,449	12,463
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,636	16,586	16,624
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	17,197	16,363	16,429
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,356	11,414	11,407
78	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	131,919	121,287	121,322
79	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	127,744	122,346	122,313
80	FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	-	10,012	10,022
81	FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	128,457	110,415	110,430
82	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	20,621	18,929	18,993
83	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	-	100,346	100,251
84	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	-	101,397	101,397
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
85	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	102,358	97,656	97,850
86	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	-	104,078	104,652
87	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	150,176	135,511	136,509
88	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,417	9,889	9,905
89	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	123,909	110,764	110,931
90	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	117,002	110,832	111,097
91	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	100,419	100,706
92	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	100,002	100,175
93	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	184,646	181,580	183,166
94	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	162,241	161,731	162,689
95	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	140,166	140,265	140,672
96	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	10 740,784	9 942,783	10 000,800
97	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	192,968	191,499	192,688
98	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	109,114	125,489	126,298
99	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 439,547	1 370,199	1 381,037
100	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	-	104,177	104,265
101	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGE	27/01/10	20/07/11	1,582	107,049	97,504	97,058
102	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGE	03/03/10	20/07/11	2,927	107,735	112,361	110,039
103	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	#####	71,780	10 395,971	9 741,769	9 781,060

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES -UIB-

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba 1000 Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au **30 juin 2011** accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF (ECC MAZARS) et M. Mustapha MEDHIOUB (FINOR).

Bilan Arrêté au 30 juin 2011 (Unité en milliers de Dinars)

	Note	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
ACTIF				
AC 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	48 200	177 333	132 405
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	146 700	241 713	276 055
AC 3- Créances sur la clientèle	3	2 540 105	*2 116 792	2 299 154
AC4-Portefeuille - titres commercial	4	0	0	0
AC 5- Portefeuille d'investissement	5	57 864	68 304	56 918
AC 6- Valeurs immobilisées	6	37 671	34 696	35 099
AC 7- Autres actifs	7	41 225	*40 021	37 628
TOTAL ACTIF		2 871 765	2 678 859	2 837 259
PASSIF				
PA 1- Banque centrale et C.C.P	8	90 036	20 005	110 059
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	64 735	129 415	73 271
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	10	2 271 794	*2 101 450	2 250 782
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	11	236 948	253 588	238 495
PA 5- Autres passifs	12	93 564	*84 142	66 358
TOTAL PASSIF		2 757 077	2 588 600	2 738 965
CAPITAUX PROPRES				
CP 1- Capital		196 000	196 000	196 000
CP 2- Réserves	13	14 147	13 986	14 064
CP 5- Résultats reportés		(111 769)	(130 341)	(130 341)
CP 6- Résultat de l'exercice		16 310	10 614	18 571
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14	114 688	90 259	98 294
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 871 765	2 678 859	2 837 259

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Etat des engagements hors bilan
Arrêté au 30 juin 2011 (Unité : en milliers de Dinars)

	Note	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
HB 1- Cautions, avals et autres garanties données	15	494 465	434 907	452 921
HB 2- Crédits documentaires	16	71 467	91 447	72 425
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		565 932	526 354	525 346

ENGAGEMENTS DONNES

HB 4-Engagements de financement donné (*)	17	85 009	50 505	151 798
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		85 009	50 505	151 798

ENGAGEMENTS RECUS

HB 7- Garanties reçues (*)	18	849 213	785 959	751 732
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		849 213	785 959	751 732

(*)Les données au 30/06/2010 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité

Etat de résultat
Période du 1^{er} janvier 2011 au 30 Juin 2011
(Unité : en milliers de Dinars)

	Note	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>				
PR 1- Intérêts et revenus assimilés	20	80 272	63 217	135 309
PR 2- Commissions perçues	21	19 806	18 127	37 011
PR 3- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	22	3 478	3 760	7 859
PR 4- Revenus du portefeuille d'investissement	23	2 205	1 879	3 336
Total produits d'exploitation bancaire		105 761	86 983	183 515
<u>Charges d'exploitation bancaire</u>				
CH 1- Intérêts encourus et charges assimilées	24	35 270	26 546	58 451
CH 2- Commissions encourues	25	1 353	1 487	3 056
Total charges d'exploitation bancaire		36 623	28 033	61 507
PRODUIT NET BANCAIRE		69 138	58 950	122 008
PR 5/CH 4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	26	(12 073)	*(11 433)	(27 090)
PR 6/CH 5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	27	(624)	(614)	(2 424)
PR 7- Autres produits d'exploitation		21	*56	65
CH 6- Frais de personnel	28	(27 398)	*(25 037)	(50 340)
CH 7- Charges générales d'exploitation	29	(9 091)	*(8 767)	(18 365)
CH 8- Dotations aux amortissements sur immobilisations		(3 497)	(2 417)	(5 024)
RESULTAT D'EXPLOITATION		16 476	10 738	18 830
PR 8/CH 9- Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires		42	(48)	(59)
CH 11- Impôt sur les sociétés	30	(100)	(76)	(200)
PR9/CH10 - Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments extraordinaires	31	(108)	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE		16 310	10 614	18 571
Résultat par Action (en DT)	32	0,832	0,542	0,947

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Etat de Flux de Trésorerie
Période du 1er janvier 2011 au 30 juin 2011
(Exprimé en milliers de dinars)

	Note	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
<u>Flux d'exploitation</u>				
Produits d'exploitation encaissés		103 873	87 305	152 628
Charges d'exploitation décaissées		(32 883)	(28 920)	(66 475)
Dépôts / Retrait de dépôts des Etablissements Bancaires		7 134	6 379	5 090
Dépôts / Retrait de dépôts des autres établissements Financiers		356	(74)	(39)
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(253 707)	(249 589)	(419 718)
Dépôts/ Retrait de dépôts de la clientèle		17 327	97 305	249 213
Titres de placement / Titres de transaction		0	74	3 000
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(32 659)	(32 349)	(66 503)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		22 772	3 266	(10 903)
Impôt sur les bénéfices		(108)	(180)	(1 034)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(167 895)	(116 783)	(154 742)
<u>Flux d'investissement</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		3	112	2 380
Acquisition/Cession sur portefeuille d'investissement		634	1 077	6 767
Acquisition/Cession sur Immobilisations		(6 177)	(1 341)	(4 904)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(5 540)	(152)	4 243
<u>Flux de financement</u>				
Emission/Remboursement d'Emprunts		(4 705)	2 767	(9 462)
Dividendes versés		0	0	0
Augmentation/Diminution des ressources spéciales		584	485	567
Emission d'actions		0	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(4 121)	3 252	(8 895)
Variation de liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(177 556)	(113 683)	(159 394)
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice		218 975	378 369	378 369
Liquidités et équivalents de liquidités fin d'exercice	33	41 419	264 686	218 975

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2011

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers intermédiaire

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999.

2- Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'Union Internationale de Banques sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les "actifs courants" (classe A) ou parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30/06/2011 et au sens de la Circulaire 91 - 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée au 30 juin 2011.

Pour ces actifs, la Banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits à moyen terme, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

2.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- B2 : actifs incertains 20 %
- B3 : actifs préoccupants 50 %
- B4 : Actifs compromis 100 %

En application de ces dispositions, la Banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

La Société Générale s'est engagée, en outre, à couvrir et à garantir le paiement en faveur de l'UIB des montants correspondants au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou non munies de provisions nécessaires au 30/06/2011. Le montant de cet engagement de paiement est de 41.858 KDT.

2.3- Traitement des impayés

- **Intérêts impayés sur crédit à M.T**

Les intérêts impayés sur les CMT ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés et présentés en net à l'actif du bilan.

2.4- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 167 574 KDT au 30/06/2011 contre 198.679 KDT au 30/06/2010 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
PROVISIONS POUR RISQUES DE CONTRE PARTIE	143 280	174 561	131 161
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES	2 672	2 514	2 614
PROVISIONS POUR DEPRECIATION FONDS GERE SICAR	5 623	3 190	5 058
PROVISIONS POUR RISQUES SUR AUTRES POSTES D'ACTIF	12 720	12 665	12 435
PROVISIONS POUR PASSIF ET CHARGES	3 279	5 749	3 973
TOTAL	167 574	198 679	155 241

2.5- Immobilisations et Amortissements :

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%, 25% et 33.33%
Logiciel	20%
AAI	10%
Matériel et équipement Amicale	10%

2.6- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

2.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2.8- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Au 30/06/2011, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 30/06/2010 :

En (KTD)

Rubrique Retraitée	Montant (KDT)	Commentaires
PR 5/CH4 –Dotations aux provisions & résultat des corrections des valeurs sur créances, hors bilan et passif	+1	- Reclassement Autres Gain/Elément d'Exploitation de PR7 en PR 5/CH4
PR7- Autres produits d'exploitation	-1	- Reclassement Autres Gain/ Élément d'Exploitation de PR7 en PR 5/CH4
CH6 – Frais de personnel	+46	Reclassement Charges Fiscales/Avantage en Nature (Abonnement) en CH6
CH7 – Charges générales d'exploitation	-46	Reclassement Charges Fiscales/Avantage en Nature (Abonnement) de CH7en CH6
AC3-Créances sur la clientèle	-154	- Reclassement INT/CMT ORD A RECEV (reprise) en AC7
AC7-Autres actifs	+154	- Reclassement INT/CMT ORD A RECEV (reprise) de AC3 en AC7
AC3-Créances sur la clientèle	-1.345	- Reclassement EFFETS ESCOMPTE A COMPENSER en AC7
AC7-Autres actifs	+1.345	- Reclassement EFFETS ESCOMPTE A COMPENSER de AC3 en AC7
AC3-Créances sur la clientèle	-940	- Reclassement EFF DE MOB A RECOUVRER/NOS AG en AC7
AC7-Autres actifs	+940	- Reclassement EFF DE MOB A RECOUVRER/NOS AG de AC3 en AC7
AC3-Créances sur la clientèle	-321	- Reclassement IMPAYES EN ROUTE (ESCOMPTE) en AC7
AC7-Autres actifs	+321	- Reclassement IMPAYES EN ROUTE (ESCOMPTE) de AC3 en AC7
AC3-Créances sur la clientèle	-794	- Reclassement CHQ RECUS EN COMP A REG INTERU en AC7
AC7-Autres actifs	+794	- Reclassement CHQ RECUS EN COMP A REG INTERU de AC3 en AC7
AC3-Créances sur la clientèle	-44	- Reclassement PRELEVMENT EN COURS TRAITEMENT en AC7
AC7-Autres actifs	+44	- Reclassement PRELEVMENT EN COURS TRAITEMENT de AC3 en AC7
PA5(b) Autres passifs	+8	-Reclassement Sousc Pers UIB Cap SG à transférer de PA5(b) en AC7(b) conformément au 31-12-2010
AC7(b) Autres actifs	-8	-Reclassement Sousc Pers UIB Cap SG à transférer en AC7(b) conformément au 31-12-2010

PA5(b) Autres passifs	+0	-Reclassement Suspens Informatique de PA5(b) en AC7(b) conformément au 31-12-2010
AC7(b) Autres actifs	-0	-Reclassement Suspens informatique en AC7(b) conformément au 31-12-2010
AC7(b) Autres actifs	-2	Reclassement TVA RET A LA SOURCE 50% de AC7(b) en PA5(b) conformément au 31-12-2010
PA5(b) Autres passifs	+2	Reclassement TVA RET A LA SOURCE 50% en PA5(b) conformément au 31-12-2010
AC4-Portefeuille - titres commercial	-3.000	Reclassement Titres de Transaction à revenu fixe en AC5 Titres d'Investissement
AC5-Portefeuille d'Investissement	+3.000	Reclassement Titres de Transaction à revenu fixe de AC4 en AC5 Titres d'Investissement
PR 3(a) - Gains net sur titres de transaction	-74	Reclassement des Intérêts / Titres de Transaction en PR4 Revenus du portefeuille d'Investissement
PR 4 - Revenus du portefeuille d'Investissement	+74	Reclassement des Intérêts / Titres de Transaction de PR3 (a) en PR4 Revenus du portefeuille d'Investissement
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	-115.052	Reclassement des Placements en Dev clientèle des dépôts à vue en devises à dépôts à terme
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	+115.052	Reclassement des Placements en Dev clientèle des dépôts à vue en devises à dépôts à terme

Notes explicatives*(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)***3.1 Notes sur les postes de l'actif.****Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT**

Cette rubrique accuse au 30 juin 2011 un solde débiteur de 48 200 KDT contre 177.333 KDT au 30 juin 2010. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
CAISSE ESPECES EN DINARS	15 532	15 945	12 934
ESPECES EN ROUTE	337	280	437
REMISE DES FONDS A IBS	4 484	2 180	2 842
ALIMENTATION GAB	3 093	2 633	5 909
CAISSE ESPECES EN DEVISES	1 797	2 042	1 008
BCT COMPTE ORDINAIRE	22 957	153 841	108 864
CCP COMPTES ORDINAIRES	637	1 034	1 048
S.TOTAL	48 837	177 955	133 042
PROVISIONS /SUSPENS CAISSE, CCP, BCT	(637)	(622)	(637)
TOTAL	48 200	177 333	132 405

La provision constituée sur les postes de cette rubrique pour 637 KDT à fin juin 2011, se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2011
PROVISIONS / SUSPENS CAISSE ESPECES	(41)
PROVISIONS / SUSPENS COMPTE BCT DINARS	(145)
PROVISIONS / SUSPENS COMPTE CCP	(451)
TOTAL	(637)

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 146 700 KDT au 30 juin 2011 contre 241.713 KDT au 30 juin 2010 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	146 703	241 817	274 924
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	156	0	1 290
S.TOTAL	146 859	241 817	276 214
PROVISIONS SUSPENS CORRESPONDANTS LOCAUX ET ETRANGERS	(159)	(104)	(159)
TOTAL	146 700	241 713	276 055

Les créances brutes sur les établissements bancaires totalisent 146 703 KDT au 30 juin 2011 contre 241.817 KDT au 30 juin 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
PLACEMENT DINARS CHEZ BCT	0	0	7 000
PLACEMENTS DEVICES CHEZ LA BCT	102 571	183 821	160 355
PLACEMENTS CHEZ LES CORRESPONDANTS	19 080	22 291	19 470
PLACEMENT CHEZ LES CONFRERES	0	0	53 000
COMPTES ORDINAIRES AUPRES CORRESPONDANTS ETRANGERS	18 423	28 373	28 156
PLACEMENT DEVISE MARCHE A TERME	0	0	0
AUTRES CREANCE / CONFRERES	0	6 000	6 000
AUTRES CREANCES/ SG	0	0	0
AUTRES CONCOURS	6 629	1 332	943
TOTAL	146 703	241 817	274 924

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2011 un solde de 2.540.105 KDT contre 2.116.792 KDT au 30 juin 2010, soit une augmentation de 423 313 KDT et se détaillent ainsi :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	290 678	343 449	265 153
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE	2 489 269	*2 072 933	2 258 476
CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES	17 933	16 397	16 173
S.TOTAL	2 797 880	2 432 779	2 539 802
PROVISIONS POUR RISQUE DE CONTREPARTIE	(141 208)	(172 303)	(129 089)
AGIOS ET INTERETS RESERVES	(116 567)	(143 684)	(111 559)
TOTAL	2 540 105	2 116 792	2 299 154

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature, se détaillent ainsi :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES	(141 208)	(172 303)	(129 089)
TOTAL PROVISIONS RISQUE DE CONTREPARTIE	(141 208)	(172 303)	(129 089)
AGIOS SUR COMPTES NON MOUVEMENTES	(68 450)	(95 451)	(66 219)
INT RESERVES / CONSOLIDATION	(9 397)	(9 008)	(9 282)
INT RESERVES / CREDIT COURT TERME	(2 532)	(2 679)	(2 403)
INT/RESERVES / CREDIT MOYEN TERME	(30 962)	(31 975)	(28 947)
INT RESERVES / CREDIT/ RESSOURCES SPECIALES	(2 439)	(2 440)	(2 326)
COMMISSIONS RESERVEES/ CAUTIONS	(415)	(506)	(412)
AUTRES COMMISSIONS RESERVEES	(2 372)	(1 625)	(1 970)
TOTAL AGIOS & INTERETS RESERVES	(116 567)	(143 684)	(111 559)
TOTAL	(257 775)	(315 987)	(240 648)

La ventilation des engagements de la Banque par classe de risques (en montants bruts) se présente ainsi :

Nature de l'engagement	Actifs Classés 0 & 1		Actifs Classés 2, 3 & 4		Totaux	
	30/06/2011	30/06/2010	30/06/2011	30/06/2010	30/06/2011	30/06/2010
Engagements bilan(*)	2 273 791	1 805 404	513 583	622 111	2 787 374	2 427 515
Engagements hors bilan	216 110	237 914	14 388	15 297	230 498	253 211
Total	2 489 901	2 043 318	527 971	637 408	3 017 872	2 680 726
Autres Engagements					10 507	5 264
Total	2 489 901	2 043 318	527 971	637 408	3 028 279	2 685 990

*Hors créances prises en charge par l'Etat pour un montant de 12.221 KDT & créances sur Tunisie Factoring .

L'évolution des provisions sur créances douteuses se détaille ainsi :

Solde au 31/12/2010 129.089 KDT

Dotations 13.139 KDT

Reprises (911) KDT

Utilisations (109) KDT

Solde au 30/06/2011 141.208 KDT

Note 4 : Portefeuille-titres Commercial

Cette rubrique présente un solde nul au 30 juin 2011. En effet un reclassement des titres de transaction en titres de portefeuille d'investissement de 3.000 KTND au 31-12-2010 relatif à des obligations BH dont l'intention est de les détenir jusqu'à l'échéance.

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
TITRES DE TRANSACTION REV FIXE	0	0	0
INTERETS COURUS / TITRES DE TRANSACTION	0	0	0
TOTAL	0	0	0

Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2011 à 57 864 KDT contre 65.230 KDT au 30 juin 2010. Le détail de cette rubrique est le suivant :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
-TITRES D'INVESTISSEMENT	56 437	61 366	55 153
-TITRES DE PARTICIPATION	4 062	4 193	4 062
-PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET CO-ENTREPRISES	3 715	3 715	3 715
-PART DANS LES ENTREPRISES LIEES	1 945	1 660	1 660
S.TOTAL	66 159	70 934	64 590
- PROVISIONS POUR DEPRECIATION FONDS GERE SICAR	(5 623)	(3 190)	(5 058)
- PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES	(2 315)	(2 215)	(2 315)
- PROVISIONS POUR DEPRECIATION PARTS DANS ENTREPRISES LIEES	(357)	(299)	(299)
TOTAL PROVISIONS	(8 295)	(5 704)	(7 672)
TOTAL	57 864	65 230	56 918

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
TITRES D'INVESTISSEMENT	33 000	30 000	33 000
FONDS GERES SICAR	19 202	26 991	19 202
EMPRUNT OBLIGATAIRE	500	1 000	500
CREANCES RATTACHEES SUR FONDS GERES SICAR	2 228	1 957	1 997
CREANCES RATTACHEES SUR TITRES INVES	1 478	1 363	440
CREANCES RATTACHEES SUR EMPRUNT OBLIGATAIRE	29	55	14
TOTAL	56 437	61 366	55 153

Note 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 37.671 KDT au 30 juin 2011 contre un solde de 34.696 KDT au 30 juin 2010. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

Libellé	V.Brute au 31/12/10	Acqui	Cessio n/ Reclass	V.Brute au 30/06/11	Amort. Au 31/12/201 0	Dotations s 2011	Cessions s 2011	Amort. 2011	VNC
LOGICIELS INFORMATIQUES ACQUIS	5 598	982	0	6 580	(3 942)	(365)	0	(4 307)	2 273
MATERIEL .POUR TRAITEMENTS INFORMATIQUES DELTA	10 058	0	(116)	9 943	(10 058)	0	116	(9 942)	1
AUTRES MATERIELS POUR TRAITEMENTS INFORMATIQUES	9 964	1 156	(297)	10 824	(5 488)	(886)	189	(6 185)	4 639
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	10 299	0	(36)	10 263	(3 422)	(98)	20	(3 500)	6 763
IMMEUBLES HORS .EXPLOITATION	2 659	0	0	2 659	(388)	(26)	0	(414)	2 244
AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS & INSTALLATIONS	30 661	3 719	0	34 383	(15 263)	(1 203)	0	(16 466)	17 917
TERRAINS	735	0	0	735	0	0	0	0	735
FONDS DE COMMERCE	277	0	0	277	(137)	(7)	0	(144)	134
DROIT AU BAIL	20	0	0	20	0	0	0	0	20
MATERIEL ROULANT	1 485	242	0	1 727	(1 317)	(66)	0	(1 383)	344
MATERIEL & MOBILIER DE BUREAU	9 726	271	0	9 996	(6 618)	(275)	0	(6 893)	3 103
EQUIPEMENTS LOGEMENTS DE FONCTION	103	2	0	104	(67)	(4)	0	(71)	33
IMMOBILISATIONS EN COURS LOGICIEL	214	85	(285)	14	0	0	0	0	14
IMMOBILISATIONS EN COURS	1	0	(1)	1	0	0	0	0	1
DOT PROVISIONS IMMOBILISATIONS						(550)		(550)	(550)
TOTAL	81 800	6 457	(735)	87 526	(46 700)	(3 480)	325	(49 855)	37 671

La provision pour dépréciations des immobilisations est constatée en couverture de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles endommagées lors des événements de 14 janvier 2011 ; le montant de 550 KTND est déterminé en tenant compte du dédommagement à recevoir de l'assureur.

Note 7 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 41 225 KDT au 30 juin 2011 contre 40 021 KDT au 30 juin 2010 et se détaille ainsi :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	39 937	*38 557	36 027
CREANCES PRISES EN CHARGE PAR L'ETAT	12 221	13 093	12 221
AUTRES	991	310	1 019
S.TOTAL	53 149	51 960	49 267
PROVISIONS SUR COMPTES DE REGULARISATION	(10 661)	(9 942)	(10 353)
PROVISIONS SUR ACTIONS EN DEFENSE(1)	(1 263)	(1 997)	(1 286)
S.TOTAL	(11 924)	(11 939)	(11 639)
TOTAL	41 225	40 021	37 628

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Les comptes d'attente et de régularisation se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
CREDITS AU PERSONNEL	8 784	9 013	9 045
AVANCES DIVERSES AU PERSONNEL	5 260	*4 800	3 894
ETAT IMPOTS & TAXES	3 211	2 263	3 148
ACTIONS EN DEFENSE *	2 598	3 118	2 619
PRODUITS A RECEVOIR	3 272	2 216	795
CHARGES PAYEES D'AVANCE	1 133	1 860	658
AUTRES COMPTES DE REGULARISATION (2)	15 679	*15 287	15 868
TOTAL	39 937	38 557	36 027

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

(1) Les actions en défense sont provisionnées à hauteur de 1.263 KTND au 30/06/2011, le reliquat de 1.335 KDT non provisionné est jugé non risqué.

(2) les autres comptes de régularisation sont provisionnés à hauteur de 10.661 KTND au 30/06/2011 : le reliquat du solde de ce poste, soit 5 017 KDT constitué principalement des comptes de liaison dont le délai de déboucllement normal n'est pas écoulé.

3.2 Notes sur les postes du passif.

Note 8 : Banque Centrale de Tunisie

L'encours des emprunts auprès de la BCT s'élève au 30 juin 2011 à 90.036 KTND constitué par un appel d'offre positif de 90.000 KTND.

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
EMPRUNT DINARS AUPRES DE LA BCT	90 000	20 000	110 000
DETTES RATTACHEES	36	5	59
TOTAL	90 036	20 005	110 059

Note 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 juin 2011 à 64.735 KDT contre 129.415KDT au 30 juin 2010 se détaillant comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	64 047	97 880	72 880
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	687	296	331
AUTRES SOMMES DUES	1	31 239	60
TOTAL	64 735	129 415	73 271

La rubrique « dépôts et avoirs des établissements bancaires » accuse un solde de 64.047 KDT au 30 juin 2011 se détaillant comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
EMPRUNTS SUR LE MARCHE MONETAIRE	62 000	85 200	67 112
CORRESPONDANTS ETRANGERS NOSTRI	182	114	5 051
CORRESPONDANTS ETRANGERS LORI	1 851	12 503	683
DETTES RATTACHEES	14	63	34
TOTAL	64 047	97 880	72 880

Note 10 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 2.271.794 KDT au 30 juin 2011 contre 2.101.450 KDT au 30 juin 2010. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
DEPOTS A VUE	736 982	704 723	722 922
DEPOTS D'EPARGNE	758 549	693 484	726 632
DEPOTS A TERME ET BONS DE CAISSE	511 861	586 074	544 125
CERTIFICATS DE DEPOTS	189 318	46 885	184 873
AUTRES DEPOTS ET AVOIRS	75 084	70 284	72 230
TOTAL	2 271 794	2 101 450	2 250 782

Note 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 236.948 KDT au 30 juin 2011 contre 253.588 KDT au 30 juin 2010 il se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
RESSOURCES SPECIALES	26 376	25 710	25 791
EMPRUNT OBLIGATAIRE	93 098	100 000	93 098
EMPRUNT EN DEVICES	32 080	42 110	36 784
EMPRUNTS SUBORDONNES	80 000	80 000	80 000
DETTES RATTACHEES	5 394	5 768	2 822
TOTAL	236 948	253 588	238 495

La rubrique a enregistré une baisse de 16.640 KDT suite au règlement de la 1ère échéance de l'Emprunt Obligataire émis par L'UIB le 20/07/2010.

Ainsi qu'au règlement des échéances du crédit de 30.000 KUSD accordé par la Société Générale dans le cadre du prêt TUNIS AIR.

Note 12 : Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 93.564 KDT au 30 juin 2011 contre 84.142 KDT au 30 juin 2010 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
VALEURS EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT	22 144	9 407	12 619
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	49 896	53 896	33 929
AUTRES COMPTES DE PASSIF	16 173	12 832	13 764
PROVISIONS POUR PASSIFS	5 351	8 007	6 046
TOTAL	93 564	84 142	66 358

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Les Provisions pour Passifs et Charges se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE	2 072	2 258	2 072
PROVISION POUR ACTION EN JUSTICE	242	202	201
PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS	578	1 529	1 529
PROVISIONS POUR RISQUE ADMINISTRATIF	2 459	4 018	2 243
TOTAL	5 351	8 007	6 045

Le poste « COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION » se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
PROVISION /CHEQUES CERTIFIES	4 392	4 476	2 869
SAISIES ARRETS CLIENTS	5 759	6 595	5 045
COMPTE DE LIAISON PRÉLÈVEMENT	(1)	6 672	19
ASSURANCE VIE PERSONNEL UIB	69	68	58
COMMISSION DE GARANTIE ET PEREQ CHANGE	323	280	347
CHARGES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER	4 399	4 071	3 802
TVA & RETENUES A LA SOURCE	2 599	*2 279	3 821
PRIME D'ASSURANCE CREDITS A REVERSER	5 161	4 241	838
PRIME D'ASSURANCE MOYENS DE PAIEMENT	0	199	746
FOURNISSEURS BONS DE CARBURANT	55	168	54
PRODUITS PERCUS D'AVANCE	1 244	683	613
AUTRES CHARGES A PAYER	14 314	16 344	13 391
DIVERS COMPTES de SUSPENS	11 582	*7 820	2 326
TOTAL	49 896	53 896	33 929

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

3.3 Notes sur les capitaux propres

Note 13 : Réserves

Les réserves s'élèvent à 14.147 KDT au 30 juin 2011 contre 13.986 KDT au 30 juin 2010 soit une augmentation de 161 KDT. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
RESERVE LEGALE	4 760	4 760	4 760
RESERVE A REGIME SPECIAL	289	289	289
FONDS SOCIAL	9 098	8 937	9 015
TOTAL	14 147	13 986	14 064

Note 14 : Capitaux Propres

A la date du 30 juin 2011, le capital social s'élève à 196 000 KDT composé de 17 600.000 d'actions et 2.000.000 de certificats d'investissement d'une valeur nominale de 10 DT libérés en totalité.

Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève à 114 688 KDT au 30 juin 2011 contre à 98.294 KDT au 31 décembre 2010, soit une variation 16 394 KDT se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves Ordinaires	Réserves à régime spécial	Résultat reporté	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2010	196 000	4 760	9 015	289	(130 341)	18 571	98 294
Affectation du résultat					18 571	(18 571)	0
Réserves fonds Social			84				84
Résultat au 30-06-2011						16 310	16 310
Solde au 30-06-2011	196 000	4 760	9 099	289	(111 770)	16 310	114 688

3.4 Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 15 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 494 465KDT au 30 juin 2011 contre 434 907 KDT au 30 juin 2010. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
CAUTIONS EMISES EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	137 137	130 246	134 665
CAUTIONS DONNEES SUR ORDRE CORRESPONDANTS ETRANGERS	331 914	269 076	293 887
AVALS DONNES EN DINAR	3 964	3 968	4 334
AVALS DONNES EN DEVISES	21 450	31 617	20 035
TOTAL	494 465	434 907	452 921

Note 16: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 71 467 KDT au 30 juin 2011 contre 91 447 KTND au 30 juin 2010. Le solde se détaille ainsi :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT CONFIRMES	32 983	50 110	49 525
ACCEPTATION CREDOC IMPORT CONFIRMES	18 028	18 512	14 206
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMES	14 739	14 947	3 656
ACCEPTATION DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMES	1 488	2 206	1 523
ACCEPTATION DE CREDIT ACHETEUR IMPORT	39	43	41
S.TOTAL CREDOC IMPORT	67 277	85 818	68 951
CONFIRMATION DE CREDOC EXPORT	3 052	5 555	2 686
ACCEPTATION ET PAIEMENT DIFFERE /CREDOC EXP	1 138	74	788
S.TOTAL CREDOC EXPORT	4 190	5 629	3 474
TOTAL	71 467	91 447	72 425

Note 17 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu, des autorisations de découvert autorisés et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêt.

Les engagements donnés présentent un solde de 85 009 KDT au 30 juin 2011 contre 50 505 KDT au 30 juin 2010.

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE (*)	85 009	50 505	151 798
TOTAL	85 009	50 505	151 798

Note 18 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 849 213 KDT au 30 juin 2011 contre 785 959 KDT au 30 juin 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
GARANTIES RECUES DE L'ETAT	124 280	56 855	54 684
GARANTIES RECUES DES AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	480 661	432 046	446 352
GARANTIES RECUES DE LA CLIENTELE	244 272	297 058	250 696
TOTAL	849 213	785 959	751 732

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 124 280 KDT au 30 juin 2011 contre 56.855 KDT au 30 juin 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
SOTUGAR	17 189	16 807	17 545
FNG ET FOPRODI	4 776	5 031	5 157
AUTRES GARANTIES DE L'ETAT	102 315	35 017	31 982
TOTAL	124 280	56 855	54 684

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 480 661 KDT au 30 juin 2011 contre 432.046 KDT au 30 juin 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
CAUTIONS REÇUES DES CORRESPONDANTS SUR ENGAGEMENTS DONNES A LEURS CLIENTS	331 914	269 076	293 887
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS LOCAUX	2 701	11 403	4 324
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS ETRANGERS	55 330	58 519	57 696
CONFIRMATION BQUE CREDOC EXPORT (*)	4 190	5 629	3 474
GARANTIES DONNEES PAR LA SG	84 358	84 714	84 398
GARANTIE RECUE COMPAGNIE D'ASSURANCE	2 168	2 705	2 573
TOTAL	480 661	432 046	446 352

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 244 272 KDT au 30 juin 2011 contre 297.058 KDT au 30 juin 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
NANTISSEMENT ACTIONS & AUT VALEURS MOBILIERES (*)	5 959	2 387	2 820
GARANTIES HYPOTHECAIRES SUR CREANCES CLASSEES	238 313	294 671	247 877
TOTAL	244 272	297 058	250 696

Note 19 – Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties ne diffèrent le dénouement qu'en raison du délai d'usance représentant les opérations de change au comptant et sont défalquées au 30 juin 2011 comme suit :

ACHAT AU COMPTANT	20 974
VENTE AU COMPTANT	14 905

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 30 juin 2011 comme suit :

ACHAT A TERME	7 664
VENTE A TERME	56 106

3.5- Notes sur l'état de résultat

Note 20 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 80 272 KDT au 30 juin 2011 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
- OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	662	1 134	1 807
- OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	76 199	58 080	125 758
- AUTRES INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	3 411	4 003	7 744
TOTAL	80 272	63 217	135 309

Note 21 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 19 806. KDT au 30 juin 2011 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
COMMISSIONS SUR COMPTE	2 361	2 253	4 588
COM/OPERATION DE CAISSE	382	416	886
COMMISSIONS SUR CREDITS	5 257	4 592	8 967
COM/MONETIQUE & BANQUE A DISTANCE	4 920	4 139	8 950
AUTRES COMMISSIONS	1 827	1 962	3 879
COMMISSIONS SUR MOYEN DE PAIEMENT	2 511	2 657	5 378
AUTRES PRODUITS SUR SERVICES FINANCIERS	2 548	2 108	4 363
TOTAL	19 806	18 127	37 011

Note 22 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les Gains sur Portefeuille-titres commercial et Opérations Financières totalisent 3.478 KDT au 30 juin 2011 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
- GAINS NET SUR TITRES DE TRANSACTION	0	74	0
- GAIN NET SUR OPERATIONS DE CHANGE	3 478	3 686	7 859
TOTAL	3 478	3 760	7 859

Note 23 : Revenus du portefeuille investissement.

Les gains sur Portefeuille investissement totalisent 2.205 KDT au 30 juin 2011 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
- INTERETS SUR BONS DE TRESOR ASSIMILABLES	957	956	1 931
- INTERETS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT AUTRES	79	0	155
- DIVIDENDES ET REVENUS ASSIMILES SUR TITRES DE PART.	918	583	697
- INTERETS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT SICAR	235	311	506
- INTERETS SUR OBLIGATIONS	16	29	47
TOTAL	2 205	1 879	3 336

Note 24 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 35.271 KDT au 30 juin 2011 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
- OPERATIONS AVEC LES ETAB. BANCAIRES ET FINANCIERS	(3 589)	(1 011)	(5 078)
- OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	(26 884)	(19 659)	(42 005)
- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	(4 684)	(4 968)	(9 824)
- AUTRES INTERETS ET CHARGES	(113)	(908)	(1 544)
TOTAL	(35 270)	(26 546)	(58 451)

Note 25 : Commissions encourues

Les commissions encourues s'élèvent à 1.353 KDT au 30/06/2011 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
- COMMISSIONS BCT/APPROVISIONNEMENT & RETRAIT BILLETS DE BANQUES DEISES	32	37	72
- FRAIS SUR COMPTES CORRESPONDANTS	1	13	16
- REDEVANCES PRESTATIONS SIBTEL VIREMENTS ET PRELEVEMENTS	78	86	171
- REDEVANCES BOX DE CHANGE	32	7	20
- FRAIS DE RECOUVREMENT VISA	176	178	405
- FRAIS D'INTERCHANGE SUR REMISE MASTERCARD	32	26	56
- FRAIS DE RECOUVREMENT MASTERCARD	106	139	319
- FRAIS DE RECOUVREMENT SMT	336	400	735
- REMUNERATION DU FONDS GERE SICAR	71	137	313
- FRAIS DE CONFECT CARNET DE CHQ	43	46	88
- REDEVANCES PRESTATIONS IBS	446	418	861
TOTAL	1 353	1 487	3 056

Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes de provisions ou non s'élèvent à 12.073 KDT au 30 juin 2011 :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
COUT NET DU RISQUE CLIENTELE	(12 332)	(11 167)	(27 056)
COUT NET DU RISQUE DIVERS	259	(266)	(34)
TOTAL	(12 073)	(11 433)	(27 090)

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR RISQUE DE CONTREPARTIE	(13 140)	(14 252)	(47 225)
PERTES COUVERTES DE CONTREPARTIE	(109)	(3 585)	(61 266)
PERTES NON COUVERTES DE CONTREPARTIE	(103)	(140)	(1 761)
REPRISES SUR PROV DE CONTREPARTIE DEVENUE DISPONIBLE	911	3 225	21 930
REPRISE SUR PROVISIONS DE CONTREP UTILISEES	109	3 585	61 266
Coût Net du Risque de Contrepartie	(12 332)	(11 167)	(27 056)

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
DOTATIONS AUX PROVISIONS R & C	(623)	(237)	(868)
PERTE SUR ELEMENTS HORS EXPLOITATION	(162)	(105)	(4 536)
REPRISES SUR PROVISIONS R & C	1 004	75	1 125
GAIN SUR ELEMENTS HORS EXPLOITATION	12	(*)1	2 660
REPRISE SUR PROVISIONS R&C UTILISEES	28	0	1 585
TOTAL	259	(266)	(34)

* Retraitements sont effectués pour les besoins de la comparabilité. (Cf. Note 2.8)

Note 27 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur Portefeuille d'investissement:

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent au 30 juin 2011 un solde de 624 KDT et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
DOTATION AUX PROV / TITRES DE PARTICIPATION	(58)	(110)	(209)
DOTATION AUX PROV / TITRES D'INVESTISSEMENT	(685)	(775)	(2 726)
PERTES SUR TITRES D'INVESTISSEMENT	0	0	0
PROFIT/REALISATION TITRES DE PARTICIPATION	0	271	428
PERTES / TITRES PARTICIPATION ESE	0	0	0
PERTE NON DEDUCTI /TIT DE PARTICIPATION	0	0	0
REP DE PROV/TITRES PARTICIPATION	0	0	0
REPRISE PROV/FONDS GERE SICAR	119	0	83
TOTAL	(624)	(614)	(2 424)

Note 28: Frais de personnel :

Les frais de personnel s'élèvent à 27.398 KDT au 30 juin 2011 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
REMUNERATION DU PERSONNEL	(20 013)	(18 362)	(37 662)
CHARGES SOCIALES	(5 538)	(5 053)	(10 356)
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	(1 847)	*(1 622)	(2 322)
TOTAL	(27 398)	(25 037)	(50 340)

* Des reclassements sont effectués pour les besoins de la comparabilité. (Cf. Note 2.8)

Note 29 : Charges générales d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 9.091 KDT au 30 juin 2011 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
TRAVAUX FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS	4 030	3 523	7 373
FRAIS DIVERS DE GESTION(*)	5 061	5 244	10 992
TOTAL	9 091	8 767	18 365

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Les travaux et services extérieurs présentent un flux de 4.030 KDT et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
LOYERS COMMERCIAUX	897	1 114	2 264
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE	636	137	246
ENTRETIEN ET REPARATION DIVERS	5	57	69
SOUSTRAITANCE ARCHIVES	27	36	65
ENTRETIEN&NETTOYAGE IMMEUBLES	212	209	423
SOUS TRAITANCE INFORMATIQUE	9	49	69
MAINTENANCE MATERIEL INFORMATIQUE	211	227	480
MAINTENANCE LOGICIEL INFORMATIQUE	469	446	1 033
MAINTENANCE ET CONSOMMABLE PHOTOCOPIEURS	12	18	29
FRAIS JUDICIAIRES	134	126	192
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES	157	154	259
HONORAIRES SERVICE ASSISTANCE SG	157	7	314
LOYER PERSONNEL A REGIME SPECIAL	96	91	186
LOYER PERSONNEL LOGEMENTS DE FONCTION	74	0	0
HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES	202	125	250
ASSURANCE IMMEUBLES ET VOITURES	86	85	168
ASSURANCE GLOBALE BANQUE	258	281	542
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	388	360	783
TOTAL	4 030	3 523	7 373

Note 30 : Impôt sur les sociétés:

L'impôt sur les sociétés pour le premier semestre 2011 totalise 100 KDT et s'établit comme suit :

- Résultat comptable avant provisions et impôt	30.916
- Déductions nets des Réintégrations (y compris report déficitaire)	<u>(30.916)</u>
- Résultat fiscal	0
- Taux d'impôt	<u>35 %</u>
- Impôt théorique	0
- Impôt sur les sociétés (minimum d'impôt)	100

Note 31 : Pertes Provenant Des Autres Eléments Extraordinaires:

La perte extraordinaire de 108 KTND correspond à la valeur nette comptable du matériel informatique et des DAB totalement endommagés suite aux événements du 14 janvier 2011.

Note 32 : Résultat par Action :

Le résultat par action au 30 juin 2011, est de 0,832 DT:

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
RESULTAT NET (EN KDT)	16 310	10 615	18 571
NOMBRE MOYEN D'ACTIONS	19 600 000	19 600 000	19 600 000
Résultat par action (en DT)	0,832	0,542	0,947

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice

3.5- Notes sur l'état de flux de trésorerie**Note 33 : Liquidités et équivalents de liquidités :**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint, au 30 juin 2011, un solde de 41.419 KDT contre 218.975 KDT au 31 décembre 2010 se détaillant ainsi :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP ET TGT	48 836	176 924	133 042
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	146 613	236 815	268 839
EMPRUNTS AUPRES DE LA BANQUE CENTRALE	(90 000)	(20 000)	(110 000)
DEPOTS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	(64 030)	(129 053)	(72 906)
TOTAL	41 419	264 686	218 975

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2011

Mesdames, Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques « UIB »

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 11 Avril 2009 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94 -117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier telle que modifiée et complétée par les textes subséquents , nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'Union Internationale de Banques « UIB » pour la période allant du premier Janvier au 30 Juin 2011, faisant apparaître à cette date un total bilan de 2 871 765 KDT et un bénéfice net de 16 310 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de l'Union Internationale de Banques « UIB », comprenant le bilan au 30 Juin 2011, l'état des engagements hors bilan ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base d'un examen limité.

Nous avons effectué cet examen selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de l'Union Internationale de Banques « UIB », arrêtés au 30 Juin 2011, ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la banque, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 26 Juillet 2011

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

FINOR
Mustapha MEDHIOUB

2011 AS 862